

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ADMINISTRATION

"LE CANADA," QUOTIDIEN, Le seul journal français à Ottawa. Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL," HEBDOMADAIRE, Renfermant les matières de l'édition Quotidienne.

Abonnement, \$1 par année seulement. Les deux éditions payables à l'avance.

Impressions de LUXE et de COMMERCE exécutées avec soin et promptitude, en plusieurs couleurs, Argent, Or, Bronze, etc., d'un fini supérieur.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés avec soin.

S'adresser à Mr l'Administrateur du "CANADA," OTTAWA.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 9 Février 1885

LA LOI DES ECOLES

Un bill vient d'être introduit à la Législature d'Ontario par M. Ross, de Middlesex, pour amender et refondre la loi provinciale des écoles.

Cette législation va répondre à un besoin qui se faisait vivement sentir, et elle sera accueillie chaleureusement par tous ceux qui ont à faire l'application de notre loi scolaire. Depuis sa mise en force, en effet, et il y a longtemps de cela, on a si bien réussi à défigurer le texte primitif par des amendements et des adjonctions, que l'étude en est très-difficile pour ne pas dire davantage, et que tous les statuts doivent être mis en réquisition pour régler le moindre point qui tombe sous son contrôle.

Avec le projet de M. Ross, tous ces inconvénients-là disparaissent. On simplifie la loi; on l'amende partout où il paraît utile; on élimine de son texte actuel tous les sujets de doute que l'expérience du passé y a signalés. Puis, la loi scolaire prend un corps régulier; elle se divise en sections distinctes, qui permettent de ne pas confondre les règles destinées à régir les écoles rurales avec celles qui ont le contrôle des écoles de villes, villages, townships non-organisés.

Parmi les amendements que M. Ross suggère, le premier concerne les secours pécuniaires qui sont accordés aux écoles. Il y est demandé que l'âge scolaire soit limité de cinq à vingt-un ans, et que cette règle serve de cadre au prélèvement de la contribution, chaque fois qu'elle sera permise. Un second amendement statue que pour avoir droit de vote, à l'élection des Commissaires, il faut être sujet anglais de naissance ou par naturalisation, et il est réglé plus loin que tout directeur de bureau, sous l'autorité de la loi des écoles, doit avoir la même qualification.

Le projet de loi de M. Ross prévoit ensuite aux règlements hygiéniques qui doivent être observés dans les écoles, et après avoir touché la question de l'union scolaire, il suggère des moyens de rendre plus efficace le recensement des enfants en âge de fréquenter les classes et de ceux qui s'en abstiennent. Il donne aussi certains chiffres pour servir de base à la répar-

tion pour le paiement des instituteurs et les autres fins de l'enseignement.

Passant ici à la qualification de ceux à qui est confiée l'instruction des enfants, il propose que les certificats de 3e classe ne soient valables que dans le comté où ils ont été obtenus, et que ceux de 4e classe qualifient leurs porteurs dans toute la province. Il veut aussi que dans les comtés où les langues anglaises et françaises doivent être enseignées, les instituteurs aient à subir un examen sur les matières de ces deux langues.

Enfin, il règle la contribution au fonds de retraite des écoles, et il établit l'obligation d'assister aux classes, en suggérant d'adopter le système anglais, qui ne permet pas d'admettre un enfant dans une manufacture, durant l'âge scolaire, sans qu'il ait auparavant subi un examen satisfaisant.

Nous n'avons fait, on le comprend, que toucher légèrement les réformes que M. Ross suggère; mais, cela suffit déjà pour démontrer que si son projet est entaché de certaines imperfections, il contient au moins beaucoup de qualités propres à promouvoir l'enseignement scolaire et à le rendre plus efficace.

Ceci mérite assurément sa part de considération, surtout dans notre siècle où des connaissances au moins rudimentaires aident tant au succès et mènent si souvent à la fortune.

RECETTES ET DÉPENSES DU CANADA

Le Canada a retiré, durant le dernier exercice financier, un revenu de \$31,861,931. Cette somme est de beaucoup moindre que celle perçue durant les deux dernières années. Elle excède cependant considérablement celles perçues jus qu'en 1882.

Voici un tableau nous fournissant un état du revenu en 1879, en 1883, année de l'inauguration de la politique nationale, et durant l'année dernière (1884).

Table with 4 columns: Year, Douanes, Achats, Timbres, Postes, Travaux Publics, Divers, Total. Rows for 1879, 1883, 1884.

La diminution que ce tableau constate ne doit pas s'apprécier seulement qu'à la face des chiffres, et elle s'explique très-aisément, si on se rappelle que chaque année, et durant la dernière session particulièrement, de fortes remises de droits ont été faites sur certains articles d'utilité générale et de nécessité première.

Naturellement, les revenus de la douane se sont trouvés affectés par ces changements, et de là provient, pour une bonne part, le déficit apparent que consta-

tent les recettes de l'an passé comparées à celles de 1883.

A part cette raison, d'ailleurs, il faut aussi faire entrer en ligne de compte que les importations ont beaucoup diminué par suite du surcroît de production de l'industrie nationale, et que la valeur des effets de manufacture a baissé considérablement, sous l'effort de la crise qui affecte le monde des affaires. Cette double modification a nécessairement contribué largement à produire le résultat qui est constaté aujourd'hui. Elle ne dépend pas le moins du monde, cependant, de l'inefficacité de la politique actuelle, puisqu'on la rencontre dans tous les autres pays, même dans l'Angleterre libre-échangiste.

Quant au chapitre de la dépense, il représente un chiffre de \$31,107,706, laissant en faveur des recettes un surplus de plus de \$700,000.

L'exercice financier 1883-84 est donc très-satisfaisant; et la politique nationale a prouvé, encore une fois, qu'elle est la gardienne sûre et efficace de l'intérêt public et de la fortune des particuliers.

LA VERTU DU FREE PRESS

Le Free Press n'est pas content. Il a constaté que notre journal a reçu du gouvernement plus d'impressions et d'annonces qu'il ne lui en a été payé à lui-même, et il est particulièrement furieux contre les distributeurs du patronage public, qui ont ainsi mis, paraît-il, notre indépendance à l'épreuve.

L'écrivain de l'organe grit nous toise évidemment ici à son aune, et en cela il se trompe grossièrement. Si, en effet, il entre dans son caractère de mesurer la louange ou la censure suivant le plus ou moins d'écus sonnants qui tombent dans son escarcelle, nous tenons à lui assurer que pour notre part nous n'entendons pas notre devoir de cette manière-là, et que les faveurs pas plus que les menaces n'ont pour habitude de nous empêcher d'aller droit notre chemin.

Maintenant, que le Free Press se plaigne de ne pas être comblé de faveurs, ministérielles; c'est une riche et grosse ineptie. Le gouvernement a la vérité, y gagnerait peut-être un peu moins d'acrimonie, de la part du confrère; mais, comme le gouvernement n'a pas besoin de cela pour vivre, il donne son patronage à qui de droit.

NOUVEAU CONSEILLER LEGISLATIF

La Gazette de Joliette annonce officiellement la nomination de M. le Dr Lavallée au Conseil Législatif de Québec, en remplacement de l'honorable M. Masson.

POUR LA NOUVELLE ORLÉANS

C'est aujourd'hui qu'a lieu le départ de nos confrères de la Presse Associée de Québec, qui se rendent en excursion à la Nouvelle-Orléans. Nous leur souhaitons joyeux voyage.

Le vicaire-général du diocèse de Gibraltar, a été assassiné. On suppose que le meurtrier était fou. Il attaqua ce prêtre dans la sacristie et le poignarda à mort.

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles m'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chapeaux. Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longs à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPRAUX du PRINTEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix. Verreries, Bijouteries, etc., de premier choix; Vaiselle anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés.

EDOUARD THEREAU, 290 Rue DALHOUSIE, 21 Nov. '84

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions distinctes, cachetées, (contenant plans et devis), adressées au soussigné et endossées "Soumission pour l'appareil de chauffage à eau chaude, pour le Bureau de Poste, de Kingston, Ont.", seront reçues à ce bureau jusqu'au LUNDI, 16 FÉVRIER prochain.

Les plans et devis, etc., pourront être examinés au bureau des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau de M. Power & Fils, architectes, à Kingston, le ou après mercredi 12 FÉVRIER courant.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes. Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable M. J. Power & Fils, Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle somme sera consignée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre. A. GOBELL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 24 Janvier 1885

LECONS DE CHANT

Madame Christian recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamothé, au No 376, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv.—1 m

Bureau d'Agent d'Immeuble

MACDONALD, NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.



A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE,.....253 RUE NICHOLAS

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

3 déc. 1 an.

O. POTVIN, Barbier et Marchand de Tabac

No 164 RUE BROAD, (Vis-à-vis la GARE du PACIFIQUE.)

Des ouvriers sont attachés à cet établissement, pour la coupe des cheveux et la barbe. Dans le département du commerce, se trouve un assortiment complet de Tabacs, Cigares, Pipes, de divers prix et qualités. Aussi Estampilles de la Poste, pour lettres et journaux.

Ottawa, 7 février, 1886. 2 m

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS! CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex à l'entrepôt W. O. McKay. Liqueurs françaises et italiennes, Carton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brillon, Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Chartrouse, Kummel, Bénédictine, Curaco, Moraskno Vermont, Torino, Eau-de-Vie, Gin, en fûts et en caisse. CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. MCKAY, Propriétaire.

Ottawa, 5 Déc. 1884 1 an

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention

Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont.

3, P. -Boite 68, 24 Fev 1883

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex, OTTAWA.

CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Epingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Waltham. E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY PALACE, 1 an.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour glaces, Bâti-ces Publiques, Ottawa, et Maison du Gouvernement" seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 17 février, pour remplir la glacière et la vieille bâtisse du magasin militaire, aux écluses du Canal Rideau, Ottawa, et à la maison du Gouvernement.

La soumission devra spécifier le prix de chaque morceau de dimensions suivantes, savoir: 3 pieds x 1 pied et 1/2 pied; et ce prix devra couvrir les frais de placement et de la sciure de bois nécessaire à cet effet. La glace sera mesurée avant d'être placée à la glacière et le paiement sera fait conformément à cette mesure.

N. B.—La glace sera prise sur la rivière Ottawa, au-dessus des Chutes des Chaudières.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 3 Février, 1885.

Ma. dougall, Macdougall & Belcourt, AVOCATS, PROCUREURS,

Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L.L.M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires regardant son attention de cette dernière Province.

CHAS DESJARDINS

No. 40 RUE SPARK OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis

\$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits.

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, BUREAUX: Edifice de l'Hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc 1 an

E. G. LAVERDURE

MAGASIN GÉNÉRAL DE

FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne

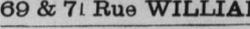
Outils, Clous, Câble, Chaîne, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de

QUINCAILLERIE,

69 & 71 Rue WILLIAM



PROVINCE DE QUÉBEC

Département des Terres de la Couronne

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 20 décembre 1884. Avis est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Victoria, chapitre 2, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, MERCREDI, le 25 FÉVRIER 1885, à 10-30 a. m.

AGENCE D'OTTAWA

Bloc A, arrosé par la Rivière Ottawa 1er Rang. Limites No 5, 6, 1/2 milles carrés, No 7, 103 milles carrés, No 8, 16 milles carrés, No 9, 224 milles carrés, No 10, 42 milles carrés, No 11, 40 milles carrés, No 12, 372 milles carrés.

2e Rang. Limites Nos 6, 7, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque.

3e Rang. Limites Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque.

Cette vente sera soumise aux conditions ordinaires, dont les détails peuvent être obtenus sur demande, au département des Terres de la Couronne, ou au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa.

E. E. TACHE, Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire,

No 56, 58 et 60 Rue Murray, 16 déc

FEUILLETON

LE FILS

QUATRIÈME PARTIE

MAXIMILIENNE

(Suite)

-Ah! ah! fit-il. Il s'élança vers la table, versa du vin dans un verre, prit un biscuit, puis revint près de la jeune fille. Vous n'avez rien pris depuis deux jours, lui dit-il, je sais... Ah! je vous en supplie, buvez un peu de ce vin et mangez ce biscuit. Il avait approché le verre des lèvres de Maximilienne. Elle secoua la tête et fit un mouvement pour le repousser. -Mais vous voulez donc mourir de faim? exclama-t-il avec désespoir. Non, vous ne voudrez pas que votre mère, qui a déjà tant souffert, meure de douleur!... Mademoiselle de Coulange, il faut vivre, vous devez vivre, pour votre mère, pour tous ceux qui vous aiment! La jeune fille rouvrit les yeux. -Ma mère! ma mère! murmura-t-elle d'une voix faible. -C'est en son nom que je vous supplie. Et de nouveau, il mit le bord du verre entre ses lèvres. Elle le regarda fixement. -La reverrai-je? demanda-t-elle. -Demain soir, vous serez dans ses bras, je vous le jure! répondit-il d'un ton solennel. -Eh bien, je bois! Il ne put retenir un cri de joie. Maximilienne vida à petites gorgées, la moitié du verre. Puis Ludovic trempa le biscuit dans ce qui restait de vin et le lui fit manger tout entier. -Encore un? dit-il. -Oui, répondit-elle. Et le jeune homme lui fit manger le deuxième biscuit, trempé dans le vin comme le premier; il lui en offrit un troisième. -Non, tout à l'heure, répondit-elle. Ils restèrent un moment silencieux, se regardant l'un avec tendresse, elle avec autant de surprise que de comitiation. -Comment vous trouvez-vous maintenant? lui demanda-t-il. -Mieux, beaucoup mieux; je le peu que je viens de prendre m'a ranimée. -C'est donc vrai, Maximilienne, vous vouliez mourir? -Oui. -Pourquoi? -J'étais désespérée. Et maintenant encore, malgré le serment que vous venez de faire, je n'ose espérer. Vos paroles ne m'ont point rassurée, car je connais l'homme qui m'a amenée ici. -Vous le connaissez? -Oui. Ce monstre a tué sa mère, martyrisé sa sœur et tenté trois fois d'assassiner mon père. Il se nomme Sosthène de Perny, c'est mon oncle! -Comme tous les criminels, Sosthène de Perny a raison châtiment, dit Ludovic d'une voix sourde. -Pendant plus de vingt ans, c'est par lui que ma pauvre mère se souffrait; il lui a fait verser toutes ses larmes; aujourd'hui, il lui fait une nouvelle victime, moi!... Vous parlez de son châtiement; viendra-t-il, seulement? -L'heure en est fixée. -Qui le punira? -De tous les côtés vont apparaître les vengeurs. -Les vengeurs! murmura-t-elle, où sont-ils? -J'en suis un. -Vous? dit-elle avec un accent de doute qui fit courir un frisson dans tous les membres de Ludovic. -Hélas! répondit-il d'une voix plaintive, vous ne me croyez pas, vous doutez de moi. Il resta un moment silencieux, la tête baissée. Puis, se redressant brusquement:

-Je n'ai plus qu'un instant à rester près de vous, reprit-il, et cet instant est précieux. Vos terribles ennemis ne sont pas loin d'ici, ils peuvent s'impatience et peut-être me soupçonner. Ah! je frémis et tout mon sang se glace dans mes veines en pensant à ce qu'ils feraient s'ils se doutaient que je les trahis Maximilienne, je vous ai dit que je ne saurais tout, écoutez-moi. Je m'approche tout près de vous pour pouvoir parler à voix basse, car, ici, les murs peuvent avoir des oreilles. Alors, brièvement, et avec une émotion croissante, il raconta à Maximilienne la conversation qu'il avait eue avec le comte de Rogas le jour où celle-ci était venue lui promettre de lui faire épouser une des plus riches héritières de France, à condition qu'il partagerait avec lui la fortune acquise par ce mariage. Il parla ensuite de son étonnement quand il apprit que la jeune fille que l'on voulait lui faire épouser était Maximilienne de Coulange. Et le rouge de la honte au front, courbé devant la jeune fille, il lui dit d'une voix étranglée: -J'ai signé ce marché infâme, je suis devenu l'esclave de cet aventurier qui se fait appeler comte de Rogas, et, après cela, j'ai eu l'audace de vous aimer. Voilà mon crime! Elle l'écoutait avec effarement. Il lui apprit ensuite ce qui s'était passé l'avant-veille entre lui et Morlot. -Je ne savais rien encore, poursuivit-il. M. M Morlot m'a ouvert les yeux en me faisant connaître les infamies de Sosthène de Perny et du faux comte de Rogas; je ne parle pas de l'autre scélérat, qui n'est que l'exécuteur de leur volonté. Ainsi, j'étais le complice de voleurs et d'assassins!... Grâce à vous, Maximilienne, j'étais devenu meilleur, vous aviez fait de moi un autre homme; je pus comprendre dans quelle horrible situation je me trouvais et quelle effroyable responsabilité pesait sur moi. Etant leur complice dans la machine qu'ils faisaient mouvoir pour réussir dans leur misérable entreprise, j'étais aussi un voleur et un assassin! En ce moment encore, je suis sous le coup de l'épouvante dont je fus saisi. -Horrible! murmura Maximilienne. -Cependant, voulant à tout prix vous arracher des mains de ces misérables, j'ai suivi le conseil que m'avait donné M. Morlot. Oui, Maximilienne, pour vous, j'eus le courage et la force malgré mes répugnances et mon dégoût, de me mettre au niveau des trois misérables, d'approuver leurs projets, de les appeler mes amis, de leur serrer la main, de leur faire croire, enfin, que je suis comme eux un ignoble bandit. Il s'arrêta un instant pour reprendre haleine et continua: -Vous deviez rester enfermée ici pendant huit jours. Puis, après le simulacre d'une lutte contre Sosthène de Perny et votre autre gardien, nous vous enlevions de cette maison, de Rogas et moi, pour vous ramener à l'hôtel de Coulange. Sans vous en douter, Maximilienne, c'est vous qui avez avancé l'heure de votre mise en liberté. Votre refus absolu de prendre aucune nourriture a effrayé les misérables; ils ont eu peur que vous ne tombiez malade. Ah! vous le savez maintenant, ce n'est pas votre mort qu'ils veulent!.. Il fallait vous rassurer. Comment faire? Vous savez ce que de Rogas a imaginé par ce que vous a dit tout à l'heure la jeune fille qu'on a placée près de vous pour vous servir de femme de chambre. -Que de choses j'aurais encore à vous dire; mais je suis forcé d'être bref.

(A suivre.)

Sirap des Enfants du Dr Goderre - Le seul sirap calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Si et Si

"Si vous avez une santé délabrée ou si vous languissez dans le lit des malades, ne vous attristez pas; si vous êtes ément indisposé, ou si vous êtes faible et troublés sans en connaître la cause, les Amers de Houlbon vous guériront sûrement." "Si vous êtes ministre et que vos devoirs de pasteur aient miné votre constitution, si vous êtes mère, et troublée par l'inquiétude et le travail, ou homme d'affaires ou artisan fatigué sous le poids de vos travaux journaliers, ou homme de lettres sacrifiant vos nuits au travail, les Amers de Houlbon vous fortifieront." "Si vous souffrez d'excès dans la boire et le manger, d'inertie ou de dissipation, ou si vous êtes jeune et vous croiez rapidement, comme c'est souvent le cas, ou si vous êtes dans une fabrique, sur la ferme, au pupitre, n'importe où, et que vous ressentiez le besoin de rétablir la pureté de votre sang, et la vivacité dans votre système sans vous servir de drogue empoisonnée, si vous êtes vieux, si votre sang est trouble et impur, votre pouls faible, vos nerfs en désordre, vos facultés chancelantes, les Amers de Houlbon seuls vous donneront une vie, une santé et un vigoureux renouvellement." "Si vous êtes constipé ou dyspeptique, ou souffrant de quelque'une des autres nombreuses maladies de l'estomac et des intestins, c'est votre faute si vous demeurez malaie." "Si vous d-ônez sous l'influence d'une maladie de reins, prévenez la mori en ayant les Amers de Houlbon à votre aide." "Si vous sentez les attaques de la terrible N vomie, vous trouverez un "Baume de Forts-à-Bras" dans les Amers de Houlbon." "Si vous allez ou si vous résidez dans un endroit miasmatique, mettez votre système à l'abri des fléaux de tous les pays - fièvres chroniques, épidémies, bilieuses, intermittentes - au moyen de Amers de Houlbon." "Si vous avez la peau rude, boursoufflée ou jaune, l'haleine forte, les Amers de Houlbon rendront à votre peau sa beauté, à votre sang sa richesse, à votre haleine sa douceur, et la santé à votre organisme. \$500 de r compense pour un cas où ils n'apportent pas la guérison ou le soulagement." "Les invalides, épouse, sœur, mère ou fille, peuvent devenir des modèles de santé au moyen de quelques bouteilles d'Amers de Houlbon, qui ne coûtent qu'une bagatelle." "Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une touffe verte de Houlbon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empoisonnés, qui s'offrent sous le nom de "Houlbon" ou "Houlbons".

KIDNEY-WORT Le Purificateur du Sang. Faites usage du KIDNEY-WORT. G. J. Labelle, Huisier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL, OTTAWA, 20 NOV. 1884

LA PROTECTION SANS EGALE

ISAIÉ DAZE Manufacturier

Marchand de Chaussures EN GROS ET EN DÉTAIL COIN DES RUES Dalhousie et de l'Eglise OTTAWA. Désire faire savoir à ses nombreuses pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Seiby Lee pour la FABRIQUE DES CHAUSSURES

M. I. Daze désire attirer l'attention du public sur ce qui suit: Le personnel de l'établissement est sans précédent le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe. TOUTE COMMANDE Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai.

IZAIÉ DAZE Propriétaire. 16 mai 84

L. A. Oliver AVOCAT. Bureau.-Encadrement des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL La Grande Route Canadienne jus-qu'à l'Océan n'est pas surpassée pour la rapidité le confort et la sûreté.

VER SOLITAIRE Un éminent savant allemand a récemment découvert un spécifique certain... extrait d'une racine contre le ver solitaire.

Sirop des Enfants du Dr Goderre. Ce sirop est préparé avec l'approbation de tous les professeurs de l'Ecole de Médecine de Montréal.

MÉDICAMENTS DOSIMÉTRIQUES BURGGRAEVE-CHANTEAUD SEDLITZ-CHANTEAUD Purgatif Salin, Rafraîchissant et Dépuratif. Le SEDLITZ-CHANTEAUD est incontestablement le produit le plus beau et le plus utile de la pharmacologie moderne.

SIROP DE BLAYN. Les Bourgeois de SAPIN et du Baume de TOLU. Ce SIROP, d'un goût agréable, est recommandé d'après 20 ans par les principaux Médecins de Paris.

Sirop QUINA-LAROCHE Ferrugineux. Ce Sirop remplace le Vin et les Elixirs dans le cas où leur usage présente quelques difficultés.

Sirop de Condition d'Alexander. BOULES POUR LES ROGNONS. MÉDICINES CÉLÈBRES POUR LES CHEVAUX.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL.

MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES. RUE SPARKS, OTTAWA. Confectio-nne et répare toutes espèces de bijoux.

PRESENTS DE NOEL. MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES. RUE SPARKS, OTTAWA.

CHARLES DONALD & Co., 79, RUE QUEEN, LONDRES, E. C.

LE SPIRITISME

C'était M. Henri Lacroix qui devait lire à l'Institut Canadien hier soir, et je l'avoue humblement, je n'ai pas été loin de le recommander à l'attention de mes lecteurs, dans mes derniers Coups de plumes.

Le Conférencier de la veille d'hier, si conférencier il y a toutefois—est, en effet, un curieux loupé, et quand il a eu fini de lire ce qu'il appelait son travail, j'étais encore à me demander à quoi il voulait en arriver, ce qu'il avait intention d'établir enfin.

On m'a dit depuis que M. Lacroix s'est trop occupé des esprits; et j'ai commencé à excuser le gâchis affreux de son soi-disant travail. En donnant trop de temps, en effet, aux affaires d'autrui, on néglige nécessairement ses petits intérêts personnels, et le conférencier d'hier soir a subi sans doute la loi commune.

Mais, voyons d'abord un peu ce qu'est le spiritisme, sans trop nous occuper de M. Lacroix, qui n'a pas paru, lui, y voir goutte.

Dieu décide, un jour, de créer un monde. Des esprits naissent, à l'ordre de sa Volonté Souveraine. Ils sont tous bons; mais, l'épreuve survient, et quelques-uns tombent. De là, la lutte du bien et du mal. L'homme est créé ensuite. Soumis à l'épreuve, il succombe à son tour. De là, les tentations continuelles qu'elles qui assiègent l'humanité; de là, les esprits du bien qui combattent pour gagner l'homme à Dieu, l'esprit du mal qui veut l'acquiescer à l'enfer.

Cette guerre dure de la naissance du monde, et se continuera jusqu'à sa fin. La condamnation du Paradis Terrestre subsiste, en effet, et nous livre à la tentation du serpent.

Voici l'histoire des esprits qui sont en rapport continuel avec l'humanité et ses actes.

Mais, on me dira que la mort peut aussi sembler rendre ses victimes pendant un temps, pour l'instruction de ceux qui sont encore dans la vie. Ceci est parfaitement possible; ça peut être un effet de la grâce ou de la justice de Dieu, mais ça n'entre pas dans le cadre de la question qui nous occupe.

Maintenant que des bornes sont fixées au domaine spiritique qui sert de point de ralliement entre le monde éternel et celui de la terre, examinons un peu les naïvetés de la doctrine du spiritisme, telle que M. Lacroix a eu l'intention de l'exposer. A entendre les adeptes de cette idée d'erreur, chaque particulier aurait à son service une multitude d'esprits qui, dans leur bonne ou mauvaise humeur, feraient ou ne feraient pas gambader les tables et maints autres objets, viendraient ou ne viendraient pas conter à notre monde des histoires de par-delà l'inconnu. Et, pour expliquer ces faits, on se sert de mots fluides, magnétisme; deux termes inventés dans le but de se passer plus aisément de l'ordre établi par Dieu pour la gouverne du monde.

Je me suis toujours demandé pourquoi l'homme accomplit tant d'efforts d'imagination pour rem placer l'intervention du diable, qui existe à coup sûr, par celle d'un fluide ou d'un magnétisme, qui

provient de l'humanité ne peut conséquemment outrepasser sa nature ni ses connaissances. C'est peut-être bien parce qu'on n'aime pas à se rendre compte que l'esprit malin est un peu trop mêlé à tous les actes de la vie; c'est encore, pour d'autres, un moyen de nier l'œil de Dieu qui les gêne et les empêcherait de marcher sans remords dans la voie où ils cheminent. Pour un bon nombre, enfin, je crois que la raison de cet errement est pure question d'amour-propre. La nature humaine après tout, en effet, est assez bornée, et cela leur fait plaisir de se rendre témoignage que dans sa démesure elle peut avoir plus d'esprit, grâce à des forces extérieures, que lorsqu'elle est laissée à son état normal.

Mais, on le comprend aisément, avec la doctrine catholique qui reconnaît un Etre infiniment sage, grand et juste, comme Auteur du monde, tout ce système croule de lui-même, parce qu'on ne peut admettre que Dieu, qui a créé l'homme pour son service, qui l'a condamné pour une curiosité défendue, se prête aujourd'hui à ses fantaisies et ses caprices. Il est infiniment plus facile et plus rationnel de reconnaître que le diable, que l'on a qualifié à juste titre le singe de Dieu, essaie d'abuser la crédulité humaine, en flattant cet esprit d'investigation de l'inconnu qu'elle tient de la chute originelle, et en rapetissant l'idée de la Divinité tout-à-lait à la taille des défauts de l'humanité. C'est un moyen pour l'entraîner à l'erreur et à la perdition, et on sait bien que l'esprit malin les connaît tous et n'en néglige aucun.

Mais, vraiment, me voici bien long, et je finis en deux mots. Je les dois à mademoiselle Chevrier, dont la voix fraîche et charmante a su faire oublier à l'auditoire ce qu'avait eu d'ennuyeux l'esprit du commencement de la soirée; je les dois bien encore à M. Roy, qui possède un fort joli organe; je les dois enfin à M. le Prof. Duquette et à son orchestre, dont les accords harmonieux ont été beaucoup applaudis; et, je les offre cordialement à tous.

LORGNON.

Nouvelles Générales

CANADA

La législature de la province de Québec va être convoquée pour le 5 mars prochain.

Le colonel Van Straubenzie, de Montréal, sollicite la permission d'équiper un régiment pour aller combattre au Soudan.

La Société Royale du Canada est convoquée à Ottawa pour le 19 de mai prochain. On espère que les séances de la société seront honorées, cette année, par la présence d'un délégué de l'Académie française.

Le Journal Officiel de Paris va publier sous peu un changement consulaire où se trouve la nomination suivante: Consul-général à Québec, M. Laneir, consul-général à Bogota, en remplacement de M. de Sesmaison mis, sur sa demande, en disponibilité.

L'honorable Juge Rainville doit bientôt s'embarquer pour la France, où il passera quelques mois, dans un but de repos et de santé.

On dit qu'il s'est formé parmi des contracteurs un syndicat garantissant les frais de construction des travaux du pont du Pacifique à Lachine. Ce pont coûtera environ \$3,000,000.

C'est avec regret que nous avons appris la mort, arrivé hier matin, de Madame Cuthbert, femme de M. Edouard Octave Cuthbert, seigneur de Berthier et représentant du comté de Berthier aux Communes.

EUROPE

Bismark est encore malade et ses médecins lui ont ordonné de laisser Berlin pour prendre du repos.

Un plan de batteries du Parlement anglais a été trouvé dans les bagages du nommé Burton qui a été arrêté dernièrement.

Le succès d'El Mahdi au Soudan a jeté l'alarme en Turquie.

On annonce que l'archevêque French, de Berlin, a abdiqué sa charge pour se rallier à l'Eglise Catholique.

L'organe du gouvernement français dit que la chute de Khartoum est une affaire qui intéresse toute l'Europe. Si l'Angleterre continue à ne pouvoir rétablir l'ordre dans

le Soudan les Puissances seront obligées de s'en mêler.

Les journaux italiens assurent que la chute de Khartoum est destinée à resserrer l'alliance entre l'Italie et l'Angleterre.

La police de Paris a arrêté, samedi, 27 anarchistes, qui étaient à organiser une démonstration ouvrière sur les boulevards.

LE MONDE ET LA VILLE

Il faisait un temps doux et superbe hier, et tout le monde se promenait.

Les séances de nuit, à la Chambre des Communes, vont probablement commencer cette semaine.

On est à réparer activement les moulins des Chaudières. Les sciages commenceront, s'il faut croire la rumeur, vers la fin d'avril.

La compagnie du téléphone continue activement son installation dans la Scottish Ontario Chambers. Elle espère avoir complété ses travaux en mars.

On annonce l'apparition en cette ville de plusieurs pièces de fausse monnaie. Ce sont tous des 25 cents, paraît-il, et nous mettons nos lecteurs en garde à ce sujet.

Le tir du club St-Hubert a eu lieu cette après-midi, sur le pont de glace de la rivière, en face de la ville. Le résultat de ce tournoi sera publié dans notre feuille de demain.

Il est rumeur qu'il fait rudement froid en haut de la Gatineau. Les fermiers de cette région nous arrivaient, en effet, ces jours derniers, gantés jusqu'aux coudes et enveloppés pardessus le nez et les oreilles.

Demain, à 4 heures p.m., il y aura une assemblée publique des citoyens, à la salle de l'Hôtel-de-Ville, pour prendre en considération l'opportunité de construire dans la ville un refuge pour les infirmes et les vieillards. C'est ici une généreuse initiative.

Des hommes fort en peine sont assurément les hôteliers des comtés de Carleton et March. La loi Scott dérange absolument, en effet, leurs petits châteaux en Espagne, et il ne s'agit ni plus ni moins entre eux que d'une convention pour voir au moyen d'obvier à l'ingratitude des temps présents.

Nous conseillons fort aux citoyens d'Ottawa de ne pas déposer les cendres de leurs fournaises avant d'avoir bien constaté qu'elles ne renferment plus de feu. Un incendie a failli avoir lieu, en effet, sur la rue Lyon, un de ces derniers jours, par suite de cette négligence, et le propriétaire a souffert \$200 de dommages.

Il est vaguement rumeur que le gouvernement a reçu avis qu'il se complote quelque chose pour faire sauter les bâtiments parlementaires au moyen de la dynamite. Ce serait bête; mais, enfin la bêtise a tant d'empire au 19ième siècle! C'est très-probablement un fort canard que cette histoire, et nous le souhaitons très-volontiers.

Notre époque est aux soirées et aux bals. On veut décidément étourdir un peu ces braves représentants du peuple, qui ont tout abandonné derrière eux, sans plus de curiosité que Madame Noé, pour venir se consacrer à la sauvegarde des intérêts publics. Chose singulière, par exemple, bien peu de nos députés paraissent avoir été changés en statues de sel.

Sir John et Lady MacDonald ont invité les personnes suivantes à dîner samedi dernier au soir: Sir Roderick Cameron et mademoiselle Cameron, (New York), l'évêque d'Ontario, sir Alexander Campbell, sir Hector Langevin, sir David McPherson, le président du Sénat, le vicomte et la vicomtesse Melgund, le général et madame Middleton, M. Girouard, M. P. et madame Girouard, M. Trutch, C. M. G., et M. le Dr George Dawson.

A l'occasion de la solennité de la Purification de la Ste Vierge, les demoiselles de Marie Immaculée de la paroisse Ste Anne avaient préparé, pour hier, du fort joli chant en musique qu'elles ont rendu durant les diverses exercices religieux de la journée. Il y eut commun on générale à la basse-messe, et à la grande messe elles exécutèrent avec un bel effet le O Gloriosa de Lambillotte et divers autres chants pieux. La musique du salut fut également bien réussie, et le succès de la journée fait beaucoup d'honneur à mademoiselle Paquette, qui a agi comme directrice du chœur et organiste en cette occasion.

AVIS SPECIAUX

Chambre garnie à louer au No. 122, rue Cathcart.

Essayez de vous procurer une boîte du nouveau poivre-céleri, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Demandez à cinquante dames quel est le parfum qu'elles considèrent comme le plus délicat, le plus pur, le plus sain, le plus durable et sous tous rapport, le plus désirable. Quarante-neuf nous répondront c'est l'eau de Floride Murray et Lanman, New-York. N. A. Savard, dépôt en gros, rue Dalhousie, Ottawa.

UN DEMANDE un agent resident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q. 9 oct 1a

L. B. TACKABERRY ENCANTEUR, COURTIER

MARCHAND A Commission

Agit comme arbitre et commissaire-priseur

Bureaux: RUE SPARKS (En face de l'Hotel Russell.) OTTAWA.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toutes espèces d'ornements d'église, tels que VASES.

CALICES, PATENES, CIBOIRS, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSOIRS, CHANDELIERES, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboirs dorés au vermillon, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 29 janvier 1885. 1a

POUR LES FETES GRANDE REDUCTION DE PRIX

12 Photographes (cabinet) et Un magnifique Cadre (valeur \$1:00) pour \$3.00.

2 PORTRAITS SUR ZINC, 25 Cents CHACUN

L. BELANGER, No 460 RUE SUSSEX, OTTAWA.

P. S.—Réduction de 50 pour cent sur son assortiment de cadres.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON, Entrepreneur menuisier, meublier, No. 530, Rue SSS EX, Ottawa

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit, Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à

DES PRIX TRES MODERES. 1a

1er Oct. 1885

SOUSSIONS

DES soumissions adressées au sousigné à Ottawa, et portant la désignation "Sous-mission pour logement de la police," se sont reçues jusqu'au 10 Février prochain, pour louer à ce département un édifice propre à être occupé par la police de rade de Montréal.

Le bail sera pour trois ans à compter du 1er de mai prochain, et pourra être prolongé de deux ans au choix du ministre de la Marine, s'il juge à propos. L'édifice devra être convenablement situé à proximité des quais.

Les soumissionnaires devront donner une description de l'édifice, et spécifier les conditions et le montant de loyer demandé.

On pourra obtenir des renseignements quant à la nature des facilités, etc., requises, en s'adressant à l'agent de ce département, Edifice des Commissaires du Havre, Montréal.

W. M. SMITH, Sous-ministre de la Marine.

Département de la Marine, Ottawa, 27 janvier, 1885.

A. & S. NORDHEIMER, TORONTO, MONTREAL, OTTAWA. Steinway & Sons, Boston. HAINES BROS., N.Y. GABLER BROS., N.Y. CHICKERING & Sons, New York. LES PLUS CELEBRES PIANOS ET ORGUES DU MONDE. CONDITIONS LIBERALES.

ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funébres. 263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Sénécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes-funébres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE. Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884.

ETABLISSEMENT EN 1860 MAGASIN GENERAL D'ÉPICERIES LIQUEURS PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC.

MAINTENANT PRET Capots d'Ours Capots de Loup-marlin Capots de Mouton de Perse Capots de Buffle Capots de Raton Capots d'Astracan Manteaux de drap doubles en pelletterie.

B. J. DEVLIN, 472 RUE SUSSEX NOUVEAU MAGASIN D'EFFETS POUR VOITURES

TERRE A VENDRE Quatrième partie du lot No 26, 1ère concession de Gloucester, sur la rivière Ottawa. Cette terre comprend 42 acres de terrain, dont la moitié est en terre meuble, propice au jardinage, l'autre moitié est en terre glaise de première qualité. S'adresser à GEORGE HAY, Marchand de Ferronneries, 54 Rue Sparks, Ottawa. 12 av 3 m

AVIS A VIS est par le présent donné qu'après la publication de cet avis pendant quatre semaines consécutives, un règlement sera soumis au Conseil de Villid'Ottawa pour la fermeture de cette partie de la rue Waller, autrefois rue Ottawa, à l'ouest de la rue Nicholas, et située entre le côté ouest de la rue Nicholas et la réserve du gouvernement, et pour autoriser la vente et l'octroi du terrain compris dans les limites de la dite partie de la rue Waller ainsi formée.

AVIS La municipalité de la ville d'Ottawa demandera à la Législature de la Province d'Ontario à sa prochaine session l'adoption d'un acte spécial à la ville d'Ottawa, donnant à cette dernière des pouvoirs plus amples pour la construction, l'entretien et la réparation des trottoirs de la ville d'Ottawa.

AVIS La municipalité de la ville d'Ottawa demandera à la Législature de l'Ontario, à sa prochaine session, un acte autorisant à diviser le quartier Wellington en deux quartiers séparés, prenant la rue Bank, dans le dit quartier, comme ligne de division.

AVIS F. H. A. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la calvitie. En vente chez C. O. DUCHER, Pharmacien, rue Sussex

20 lbs Cassonade Blanche \$1.00 15 de Sucre Granulé \$1.00 Une magnifique lampe valant \$2.50 pour \$1.00

Oscar McDONELL EPICERIES, PROVISIONS, VERRERIES, VAISSELLE 101 RUE RIDEAU.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides: Guérison certaine, remède général, en usage États-Unis et dans la Puissance HE'MORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.